

# Ce que votre CSE a accompli ce mois-ci

Réunion ordinaire du 19 janvier 2026 · L'essentiel de ce qui a été débattu et décidé pour vous, résumé en quelques minutes.

ENTREPRISE  
TVB SA

RÉUNION  
19 jan. 2026

MEMBRES PRÉSENTS  
14 / 16

DURÉE  
3h15

Votre Comité Social et Économique s'est réuni le **19 janvier 2026** en séance ordinaire, pendant 3h15. **14 membres étaient présents**. Cinq points majeurs ont été traités : déploiement d'un projet d'intelligence artificielle, surcharge de travail dans plusieurs services, situation économique du groupe, index égalité professionnelle, et informations diverses (télétravail, tickets restaurant, formation). Voici l'essentiel — sans le jargon du procès-verbal.

## LES POINTS TRAITÉS · 5 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR



### PROJET EN INSTRUCTION

#### Intelligence artificielle — déploiement suspendu

VIGILANCE

La direction a présenté un projet de déploiement d'un outil IA dans plusieurs services. **Le CSE a obtenu la suspension du calendrier initial** et demandé une expertise indépendante avant toute mise en œuvre. Un comité de suivi sera constitué, incluant 2 élus du CSE. Les données personnelles des salariés sont au cœur des préoccupations.

Suite : Rapport d'expertise attendu avant la réunion de mars 2026

### STATUT DU PROJET



#### Déploiement IA suspendu par le CSE

L'outil cible la saisie automatisée de données et la gestion de files. Vos élus ont exigé une analyse d'impact sur l'emploi et les conditions de travail.

● EXPERTISE EN COURS



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Le CSE doit être consulté avant tout projet IA impactant les conditions de travail

Depuis la réforme de 2017, tout **projet technologique modifiant les conditions de travail** doit faire l'objet d'une consultation du CSE (art. L.2312-8 du Code du travail). Le CSE peut demander une expertise aux frais de l'employeur si le projet est "important". C'est exactement ce qui s'est passé lors de cette réunion.

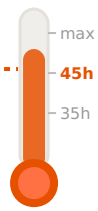


### CONDITIONS DE TRAVAIL

#### Surcharge signalée — 2 renforts obtenus

ACTION OBTENUE

Les élus ont alerté sur une surcharge dans les services Production et Support client. La direction a validé **2 renforts en intérim dès le 3 février**. Les objectifs T1/T2 sont lissés. Une alerte automatique sera déclenchée au-delà de 45h hebdomadaires avec signalement au CSE. Suivi mensuel jusqu'en juin.



#### ALERTE CHARGE DE TRAVAIL

### Dépassements réguliers signalés dans 2 services

Plusieurs semaines à plus de 50h ont été documentées. Le CSE a obtenu que tout dépassement de **45h/semaine** déclenche une alerte automatique avec notification aux élus.

✓ 2 RENFORTS DÈS LE 3 FÉVRIER

#### CALENDRIER DES ACTIONS — SURCHARGE DE TRAVAIL

### De l'alerte à la solution en 15 jours

- 19 JAN. 2026  
**Alerte actée en réunion** — Présentation des données par les élus
- 23 JAN. 2026  
**Accord de la direction** — Validation des 2 renforts intérim
- 3 FÉV. 2026  
**Arrivée des renforts** — Production + Support client
- FÉV. → JUIN 2026  
**Suivi mensuel** — Point en réunion + alerte auto > 45h

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

### Vous pouvez alerter votre CSE sur votre charge de travail

Tout salarié peut **signaler une situation de surcharge** à un élu CSE, en toute confidentialité. Le CSE dispose d'un droit d'alerte (art. L.2312-59) si la santé physique ou mentale d'un salarié lui paraît en danger. N'attendez pas : parlez à votre élu référent dès les premiers signes.



#### CONSULTATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

### Situation économique du groupe — avis rendu

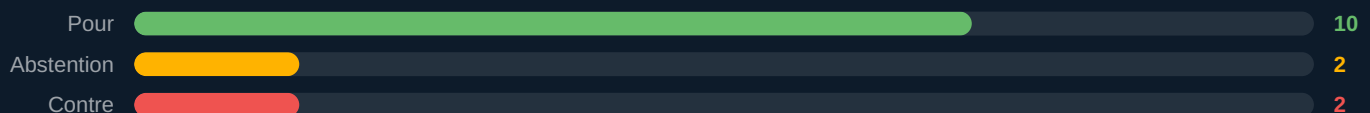
AVIS RENDU

Le CSE a rendu un **avis favorable avec réserves** sur la situation économique 2025 du groupe. CA en hausse de +2,3 %. Les élus ont demandé des précisions sur la politique salariale 2026 et la redistribution des bénéfices. La direction s'engage à fournir un rapport complémentaire avant fin février.

Vote : 10 pour · 2 abstentions · 2 contre

#### RÉSULTAT DU VOTE — CONSULTATION ÉCONOMIQUE

### Avis sur la situation économique et financière 2025



AVIS ÉMIS PAR LE CSE

✓ **Favorable avec réserves**

## Progression annuelle TVB SA — Obligation légale &gt; 75/100



## LE SAVIEZ-VOUS ?

## Un index inférieur à 75 expose l'entreprise à une pénalité financière

Depuis 2020, les entreprises de plus de 50 salariés qui n'atteignent pas **75/100** à l'index égalité ont 3 ans pour se mettre en conformité. Si elles n'y parviennent pas, elles s'exposent à une **pénalité pouvant atteindre 1 % de la masse salariale**. TVB SA est au-dessus du seuil et en progression constante.



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Télétravail · Tickets restaurant · Formation 2026

INFO

L'accord télétravail est **maintenu jusqu'à fin 2026** (2 jours/semaine). Les tickets restaurant passent à **11,38 € au 1er février** (part patronale 6,91 €). Le plan de développement des compétences 2026 concerne 148 salariés, avec priorité aux formations certifiantes. Les demandes se font via l'espace RH en ligne.

À retenir : Nouveau montant ticket-resto au 1er février · Demandes formation ouvertes

## LA RÉUNION EN CHIFFRES · 19 JANVIER 2026

14<sub>/16</sub>

membres présents

3h<sub>15</sub>

durée de séance

5

points à l'OdJ

2

consultations obligatoires

1

expertise demandée

28

pages de PV rédigées

« Nous avons obtenu l'arrêt du déploiement de l'outil IA le temps qu'une expertise indépendante soit conduite. C'est votre protection qui guide chacune de nos décisions. Nous vous tiendrons informés à chaque étape. »

— Le Bureau du CSE · TVB SA · Janvier 2026

## PROCHAINES ÉCHÉANCES

- **1ER FÉVRIER 2026**  
Nouveau montant tickets restaurant — 11,38 €  
Part patronale : 6,91 € · Application automatique sur les fiches de paie
- **3 FÉVRIER 2026**  
Arrivée des 2 renforts intérim

● **AVANT FIN FÉVRIER 2026**

Rapport complémentaire — situation économique  
Politique salariale 2026 · Engagement de la direction

● **16 FÉVRIER 2026**

Prochaine réunion ordinaire du CSE  
Salle conférence B · 9h00 · Ordre du jour à venir

● **MARS 2026**

Rapport d'expertise IA — point obligatoire  
Le CSE se prononcera après remise du rapport de l'expert indépendant



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Cette newsletter est générée automatiquement par ActuCSE**

AtoopV rédige le procès-verbal de votre réunion, puis le service **ActuCSE transforme ce PV en newsletter interne** prête à envoyer à vos salariés. Mise en page professionnelle, infographies, résumés en langage clair — livrée sous 24h après votre PV. **Format HTML pour email ou PDF pour affichage.**

VOS ÉLUS CSE · TVB SA

**SECRÉTAIRE**

**Sophie Laurent**

Permanence lundi 12h–14h

**TRÉSORIER**

**Marc Delaunay**

Budget ASC & fonctionnement

**RÉFÉRENT SSCT**

**Julie Renard**

Santé · sécurité · conditions

**CONTACT GÉNÉRAL**

**cse@tvb-sa.fr**

Réponse sous 48h ouvrées

**ActuCSE · TVB SA · Janvier 2026**

Cette newsletter a été générée automatiquement à partir du procès-verbal de la réunion ordinaire du CSE TVB SA du 19 janvier 2026, rédigé et mis en page par AtoopV. Elle constitue un résumé informatif à destination des salariés et ne se substitue pas au procès-verbal officiel disponible en BDESE.

[Consulter le PV complet](#) [Se désinscrire](#) [Contacter le CSE](#) [Politique de confidentialité](#)